NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/757
10 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 118 b) de l'ordre du jour

FINANCEMENT DES FORCES DES NATIONS UNIES CHARGEES DU MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1 - 3	3
II.	ETAT DES CONTRIBUTIONS	4	3
III.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5 - 6	4
IV.	EXECUTION DU BUDGET (PERIODE DU 1er FEVRIER 1991 AU 31 JANVIER 1992)	7	4
V.	PREVISIONS DE DEPENSES (PERIODE DU 1er FEVRIER 1992 AU 31 JANVIER 1993)	8 - 9	4
VI.	REMBOURSEMENT DES SOMMES DUES AUX ETATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS	10 - 14	5
VII.	MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SIXIEME SESSION	15	6
VIII.	OBSERVATIONS	16 - 18	6

TABLE DES MATIERES (suite)

Page

ANNEXES

I. Exécution du budget (période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992) 8

II. Renseignements complémentaires sur l'exécution du budget (période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992) 12

III. Dépenses et montants révisés pour les périodes comprises entre le 1er février 1990 et le 31 janvier 1992 et prévisions de dépenses pour la période allant du 1er février 1992 au 31 janvier 1993..... 16

IV. Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er février 1992 au 31 janvier 1993 20

V. Tableau d'effectifs proposé pour 1992/93 41

VI. Personnel civil de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et dépenses y afférentes 42

I. INTRODUCTION

1. A sa quarante-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 45/244 du 21 décembre 1990 relative au financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), au paragraphe 2 de laquelle elle a autorisé le Secrétaire général à engager mensuellement des dépenses pour les opérations de la FINUL jusqu'à concurrence d'un montant brut de 12 789 000 dollars (soit un montant net de 12 557 000 dollars) pendant la période de 12 mois commençant le 1er février 1991, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà de la période de six mois spécifiée dans sa résolution 659 (1990) du 31 juillet 1990.

2. Le 30 janvier 1991, le Conseil de sécurité, par sa résolution 684 (1991), a prorogé le mandat de la FINUL pour une nouvelle période, du 1er février au 31 juillet 1991.

3. Le 31 juillet 1991, il a, par sa résolution 701 (1991), prorogé le mandat de la FINUL pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 31 janvier 1992.

II. ETAT DES CONTRIBUTIONS

4. Au 30 novembre 1991, des contributions d'un montant total de 1 985,7 millions de dollars avaient été mises en recouvrement auprès des Etats Membres à l'intention de la FINUL, pour les périodes allant de la création de cette dernière, le 19 mars 1978, au 31 janvier 1992. Les contributions reçues pour les mêmes périodes s'élevaient à 1 685,2 millions de dollars. Le solde non acquitté de 300,5 millions de dollars comprend un montant de 19,6 millions de dollars qui a été inscrit à un compte spécial conformément à la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1981, ce qui laisse un solde de 280,9 millions de dollars à recevoir, comme il est indiqué dans l'état des contributions au 30 novembre 1991. Le tableau ci-après expose l'état des contributions à la FINUL au 30 novembre 1991 pour les périodes allant de sa création, le 19 mars 1978, au 31 janvier 1992.

Etat des contributions à la FINUL au 30 novembre 1991

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	19 mars 1978 au 31 janvier 1992
Crédits ouverts	1 850,1
Engagements de dépenses supplémentaires autorisées	153,5
A déduire : Sommes portées au crédit des Etats Membres	(17,9)
Montants répartis entre les Etats Membres	1 985,7
Paiements reçus	(1 685,2)
Solde à recevoir	300,5

/...

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

5. Au paragraphe 9 de sa résolution 45/244, l'Assemblée générale a invité de nouveau les Etats Membres à fournir à la FINUL des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Pour la période considérée, le Gouvernement suisse a fourni une contribution sous forme de services et de fournitures, à savoir : i) quatre cryptographes à commande vocale HC-265-103 d'une valeur de 92 600 francs suisses, soit environ 63 000 dollars. Il a en outre continué d'offrir à la FINUL, en fonction des besoins, des services d'évacuation par avion sanitaire du personnel malade ou blessé. Au cours de la période terminée le 31 octobre 1991, la FINUL y a recouru cinq fois, pour évacuer des membres de la Force sur la France, l'Irlande, la Norvège et la Suède. Les contributions volontaires susmentionnées n'ont pas été prises en considération dans les prévisions de dépenses.

6. Les Etats Membres ont également été invités à verser des contributions volontaires en espèces au Compte d'attente établi en application de la résolution 34/9 D du 17 décembre 1979. Au 31 octobre 1991, des contributions volontaires d'un total de 6,6 millions de dollars avaient été reçues de gouvernements. Sur ce montant, environ 2 millions de dollars ont été versés par le Gouvernement suisse pour la période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992.

IV. EXECUTION DU BUDGET (PERIODE DU 1er FEVRIER 1991 AU 31 JANVIER 1992)

7. On trouvera à l'annexe I la répartition, par rubrique, des crédits affectés à la FINUL pour la période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992, ainsi que le montant effectif des dépenses et engagements concernant cette période. Des renseignements complémentaires donnant une description détaillée de chaque rubrique sont fournis dans l'annexe II.

V. PREVISIONS DE DEPENSES (PERIODE DU 1er FEVRIER 1992 AU 31 JANVIER 1993)

8. On prévoit que, sur la base d'un effectif moyen de 5 850 hommes, les dépenses mensuelles de la FINUL pendant la période de 12 mois commençant le 1er février 1992 s'élèveront à un montant brut de 13 337 000 dollars (soit un montant net de 13 039 000 dollars). On trouvera à l'annexe III un état récapitulatif des prévisions de dépenses et, à l'annexe IV, des renseignements complémentaires à ce sujet. Le tableau d'effectifs proposé figure à l'annexe V et le mode de calcul des traitements et des dépenses connexes, à l'annexe VI.

9. Si le Conseil de sécurité prenait à l'avenir au sujet du statut de la Force des décisions qui obligent à engager pour cette dernière, pendant la période durant laquelle le Secrétaire général serait autorisé à engager des dépenses et à répartir les montants comme prévu au paragraphe 15 ci-après, des dépenses supplémentaires en sus du montant maximum de celles qu'il serait

ainsi autorisé à engager, le Secrétaire général demanderait alors l'autorisation d'engager ces dépenses supplémentaires à l'Assemblée générale si elle est réunie à ce moment en session ordinaire, sinon il engagerait initialement des dépenses supplémentaires en vertu de la résolution de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Dans ce dernier cas, si les montants nécessaires dépassaient le montant maximum prévu dans cette résolution, il faudrait reconvoquer l'Assemblée pour examiner la question.

VI. REMBOURSEMENT DES SOMMES DUES AUX ETATS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS

10. Des troupes ont été fournies à la FINUL par les gouvernements des pays suivants : Canada, Fidji, Finlande, France, Ghana, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Népal, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Sénégal et Suède. Neuf de ces pays ont continué de fournir des troupes à la FINUL, à savoir Fidji, Finlande, France, Ghana, Irlande, Italie, Népal, Norvège et Suède.

11. Du fait que certains Etats Membres ne versent pas leurs contributions et que d'autres sont en retard dans leurs versements, la FINUL se trouve dans l'impossibilité de faire face à court terme à ses dépenses, en particulier en ce qui concerne les sommes dues aux pays qui fournissent des contingents, sommes qui n'ont jamais été payées en temps voulu ni intégralement conformément aux taux fixés par l'Assemblée générale. Jusqu'à présent, le Compte d'attente constitué conformément à la résolution 34/9 D de l'Assemblée générale n'a pas rempli son objet, qui était d'alléger la charge supportée par les pays qui fournissent des contingents.

12. Actuellement, le remboursement initial aux gouvernements se fait à raison de 750 dollars par personne et par mois pour la solde et les indemnités des militaires, alors que le taux approuvé est de 988 dollars.

13. Les gouvernements qui fournissent des contingents ne reçoivent de remboursements concernant le versement supplémentaire pour spécialistes et l'amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels, y compris les munitions, que dans les cas où des arriérés de quotes-parts sont acquittés.

14. Au 31 octobre 1991, les montants estimatifs dus pour les dépenses concernant les militaires aux Etats qui ont précédemment fourni ou qui fournissent actuellement des contingents étaient les suivants :

		Milliers de dollars des Etats-Unis (chiffres arrondis)
a)	Solde et indemnités	94,1
b)	Indemnité pour spécialistes	18,3
c)	Amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels	34,0
	Total	146,4

En outre, un montant estimatif de 13,1 millions de dollars est dû aux gouvernements au titre du matériel appartenant aux contingents.

VII. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SIXIEME SESSION

15. Les mesures qui seraient nécessaires pour assurer le financement de la FINUL jusqu'à présent et à l'avenir sont les suivantes :

a) Pour la période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992, l'Assemblée générale devrait ouvrir un crédit d'un montant brut de 153 468 000 dollars (soit un montant net de 150 684 000 dollars) correspondant aux dépenses qui ont été autorisées en vertu du paragraphe 2 de sa résolution 45/244;

b) En ce qui concerne les périodes postérieures au 31 janvier 1992, l'Assemblée générale devrait, selon qu'il conviendrait, ouvrir des crédits ou autoriser le Secrétaire général à contracter des engagements pour assurer le maintien de la Force et répartir les montants correspondants entre les Etats Membres, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà de ladite date.

VIII. OBSERVATIONS

16. L'état financier intérimaire, qui couvre la période de 12 mois allant du 1er février 1989 au 31 janvier 1990, fait apparaître au 30 juin 1991, un solde "excédentaire" de 8 235 545 dollars dans les comptes de la FINUL, qui se décompose comme suit : excédent des recettes sur les dépenses provenant des intérêts (6 524 057 dollars) et d'autres recettes accessoires inscrites à ce compte, notamment remboursements correspondant à des dépenses d'exercices antérieurs et économies liées au règlement d'engagements se rapportant à des exercices antérieurs (1 711 488 dollars). Le terme "recettes" employé à propos des intérêts dans la phrase qui précède englobe les quotes-parts, qu'elles soient ou non recouvrables.

17. Dans son rapport sur la situation financière de l'Organisation, établi pour la présente session de l'Assemblée générale (A/46/600/Add.1), le Secrétaire général a formulé des propositions en vue de résoudre les problèmes financiers de l'Organisation. Il a notamment proposé de suspendre l'application des articles 4.3, 4.4, 5.2 b) et 5.2 d) du règlement financier en ce qui concerne les soldes excédentaires. Etant donné les contributions non acquittées (voir plus haut par. 4) et conformément à l'usage antérieur, le Secrétaire général recommande donc que l'excédent de 11 424 794 dollars, qui aurait en principe dû être restitué aux Etats Membres, soit inscrit au Compte d'attente créé en application de la résolution 34/9 E de l'Assemblée générale.

18. A cause du non-versement de certaines contributions, l'Organisation n'a pas encore remboursé l'intégralité des sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents pour la FINUL. Le Secrétaire général continue d'être préoccupé par le déficit qui impose une charge inéquitable et lourde aux pays qui fournissent des contingents. Aussi exhorte-t-il tous les Etats Membres à acquitter leurs contributions intégralement et sans retard. Il exhorte aussi les gouvernements à verser, à titre de mesure pratique, des contributions volontaires au Compte d'attente de la FINUL, que l'Assemblée générale a créé pour faciliter le remboursement des sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents, du matériel et des fournitures à la Force.

ANNEXE I

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Exécution du budget (période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992)

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Montants répartis	Décaissements et engagements non liquidés	Economies (dépassements)
1. Coût du personnel militaire			
a) Indemnité journalière pour faux frais	2 747	2 747	-
b) Frais de voyage et indemnité de subsistance	430	373	57
c) Relève des contingents	8 700	8 678	22
d) Remboursement du coût des contingents aux taux standard	69 470	70 157	(687)
e) Amortissement du coût de l'habillement	4 914	4 914	-
Total 1	86 261	86 869	(608)
2. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	1 000	1 000	-
3. Rations	8 750	8 539	211
4. Bien-être et loisirs	950	950	-
5. Remboursement du matériel appartenant aux contingents	660	660	-
6. Coût du personnel civil			
a) Traitements du personnel recruté sur le plan international	8 624	7 263	1 361

/...

	Montants répartis	Décaissements et engagements non liquidés	Economies (dépassements)
6. Coût du personnel civil (suite)			
b) Traitements du personnel recruté sur le plan local	2 441	2 805	(364)
c) Dépenses communes de personnel	7 812	8 678	(866)
d) Voyages autorisés	90	112	(22)
Total 6	18 967	18 858	109
7. Locaux/logements			
a) Location de locaux	178	209	(31)
b) Entretien des locaux	1 800	1 601	199
c) Eclairage, chauffage, énergie et eau	240	241	(1)
d) Acquisition, construction et rénovation	2 189	2 067	122
Total 7	4 407	4 118	289
8. Aéronefs			
a) Location d'hélicoptères	4 800	4 800	-
b) Assurances	220	215	5
Total 8	5 020	5 015	5
9. Matériel de transport			
a) Pièces détachées et réparations à l'extérieur	5 350	5 022	328
b) Carburants et lubrifiants	3 000	3 200	(200)
c) Assurance des véhicules	465	433	32
d) Achat de véhicules	4 450	4 666	(216)
e) Matériel d'entretien et de réparation	150	150	-
Total 9	13 415	13 471	(56)

	Montants répartis	Décaissements et engagements non liquidés	Economies (dépassements)
10. Matériel et services de communication			
a) Téléphone, télex, télécopie, affranchissement et location de boîtes postales	220	250	(30)
b) Pièces de rechange	700	662	38
c) Matériel de transmissions	780	697	83
d) Matériel d'entretien et de réparation	90	53	37
Total 10	1 790	1 662	128
11. Matériel divers			
a) Pièces de rechange et entretien	1 206	909	297
b) Mobilier et matériel de bureau	294	200	94
c) Logement et matériel de cantine	210	190	20
d) Groupes électrogènes	580	847	(267)
e) Matériel d'observation	150	150	-
f) Matériel médical et dentaire	40	40	-
g) Matériel divers	300	292	8
Total 11	2 780	2 628	152
12. Fournitures et services			
a) Vérification externe des comptes	-	-	-
b) Affranchissement du courrier du personnel militaire	80	80	-
c) Services contractuels	395	385	10

	Montants répartis	Décaissements et engagements non liquidés	Economies (dépassements)
12. Fournitures et services (suite)			
d) Consultations et services médicaux	90	70	20
e) Fournitures et services divers	73	181	(108)
f) Papeterie et fournitures de bureau	219	231	(12)
g) Matériel sanitaire et d'entretien	110	83	27
h) Fournitures médicales et dentaires	500	478	22
i) Uniformes, habillement et équipement	1 089	1 280	(191)
j) Matériel défensif de campagne	500	391	109
k) Intendance générale	700	700	-
Total 12	3 756	3 879	(123)
13. Fret et camionnage	500	607	(107)
14. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 960	1 960	-
15. Système intégré de gestion	488	488	-
16. Contributions du personnel	2 764	2 764	-
Total 1 à 16	153 468	153 468	-
17. Recettes provenant des contributions du personnel	(2 764)	(2 764)	-
18. Autres recettes	(20)	(20)	-
Total net	150 684	150 684	-

/...

ANNEXE II

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Renseignements complémentaires sur l'exécution du budget
(période du 1er février 1991 au 31 janvier 1992)

	Dollars des Etats-Unis
1. Coût du personnel militaire	(608 000)

Le dépassement est dû au fait que les dépenses effectuées pour le remboursement du coût des contingents aux taux standard ont été plus élevées que prévu (687 000 dollars), ce qui a été compensé en partie par des économies aux rubriques "Frais de voyage et indemnité de subsistance" (57 000 dollars), et "Relève des contingents" (22 000 dollars). L'augmentation des remboursements est imputable aux nouveaux taux standard qui sont entrés en vigueur le 1er juillet 1991 pour les gouvernements qui fournissent des contingents.

2. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	-

Pas de modification.

3. Rations	211 000

L'économie tient au fait que le personnel n'utilise pas de rations lorsqu'il voyage dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion des permissions.

4. Bien-être et loisirs	-

Pas de modification.

5. Remboursement du matériel appartenant aux contingents	-

Pas de modification.

6. Coût du personnel civil	109 000

L'économie de 109 000 dollars résulte d'une réduction des dépenses à la rubrique "Traitements du personnel recruté sur le plan international" (1 361 000 dollars), qui a été compensée en partie par des dépassements aux rubriques "Traitements du personnel recruté sur le plan local" (364 000 dollars), "Dépenses communes de personnel" (866 000 dollars) et "Voyages autorisés" (22 000 dollars). Du fait de l'affectation temporaire de personnel à de nouvelles

Dollars des Etats-Unis

missions de maintien de la paix, le taux de vacance de poste a été de 29 %, en moyenne, durant la période. Le dépassement enregistré pour le personnel recruté sur le plan local s'explique par des augmentations de traitements plus élevées que prévu, qui sont intervenues le 1er février 1991 au Liban et le 1er août 1991 en Israël. En ce qui concerne les dépenses communes de personnel, le dépassement résulte de l'introduction de la prime de mobilité et de sujétion et de l'indemnité d'affectation, ainsi que des dépenses liées à l'évacuation des familles, imposée par la guerre dans le golfe Persique.

7. Locaux/logements — 289 000

L'économie de 289 000 dollars résulte d'une réduction des dépenses relatives à l'entretien des locaux (199 000 dollars) et à l'acquisition, la construction et la rénovation de locaux (122 000 dollars), qui est partiellement compensée par un dépassement aux rubriques "Location de locaux" (31 000 dollars) - dû à une augmentation des loyers - et "Eclairage, chauffage, énergie et eau" (1 000 dollars).

8. Aéronefs — 5 000

L'économie est due au fait que les primes d'assurance étaient moins élevées que prévu.

9. Matériel de transport — (56 000)

Le dépassement de 56 000 dollars est dû à une hausse des prix des carburants et lubrifiants (200 000 dollars) et à des modifications des taux de change pour l'achat de véhicules (216 000 dollars). Il a été partiellement compensé par des économies aux rubriques "Pièces détachées et réparations à l'extérieur" (328 000 dollars) et "Assurance des véhicules" (32 000 dollars).

10. Matériel et services de communication — 128 000

L'économie de 158 000 dollars réalisée au titre des pièces de rechange (38 000 dollars), du matériel de transmissions (83 000 dollars) et du matériel d'entretien et de réparation (37 000 dollars) est partiellement compensée par un dépassement de 30 000 dollars à la rubrique "Téléphone, télex, télécopie, affranchissement et location de boîtes postales" (y compris le coût majoré de la location d'un répéteur).

	Dollars des Etats-Unis
11. Autres matériels	152 000

L'économie de 152 000 dollars résulte d'une réduction des dépenses aux rubriques "Pièces de rechange et entretien" (297 000 dollars), "Mobilier et matériel de bureau" (94 000 dollars), "Logement et matériel de cantine" (20 000 dollars) et "Matériels divers" (8 000 dollars), qui a été partiellement compensée par un dépassement au titre des générateurs (267 000 dollars).

12. Fournitures et services	(123 000)

Le dépassement de 123 000 dollars s'explique comme suit : dépenses supérieures aux prévisions initiales pour les fournitures et les services divers (108 000 dollars); augmentation du coût des articles de papeterie et des fournitures de bureau (12 000 dollars) et majorations des prix unitaires pour la plupart des articles liés à l'habillement (uniformes, etc.) (191 000 dollars). Ce dépassement a été compensé en partie par des économies au titre des services contractuels (10 000 dolllars), des consultations et services médicaux (20 000 dollars), du matériel sanitaire et d'entretien (27 000 dollars), des fournitures médicales et dentaires (22 000 dollars) et des matériels défensifs de campagne (109 000 dollars).

13. Fret et camionnage	(107 000)

Le dépassement de 107 000 dollars est dû au fait qu'il a fallu acquitter des droits de quai correspondant à 2 % de la valeur des marchandises réceptionnées en Israël (devant être réexpédiées au Liban) à partir de mai 1991. Une démarche a été engagée auprès de l'administration pour essayer d'obtenir une dérogation.

14. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-

Le montant approuvé a été viré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

15. Système intégré de gestion	-

Le montant approuvé pour le SIG a été entièrement utilisé.

16. Contributions du personnel	-

Pas de modification.

		Dollars des Etats-Unis
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	-
	Pas de modification.	
18.	Autres recettes	-
	Pas de modification.	

ANNEXE III

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Dépenses et montants révisés pour les périodes comprises entre le 1er février 1990 et le 31 janvier 1992 et prévisions de dépenses pour la période du 1er février 1992 au 31 janvier 1993

Etat récapitulatif

[En milliers de dollars des Etats-Unis (chiffres arrondis)]

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
1.	Coût du personnel militaire			
	a) Indemnité journalière pour faux frais	2 668	2 747	2 754
	b) Frais de voyage et indemnité de subsistance	452	373	430
	c) Relève des contingents	7 926	8 678	8 700
	d) Remboursement du coût des contingents aux taux standard	69 275	70 157	72 510
	e) Amortissement du coût de l'habillement	4 902	4 914	4 914
	Total 1	85 223	86 869	89 308
2.	Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	1 000	1 000	1 000
3.	Rations	8 420	8 539	8 750
4.	Bien-être et loisirs	857	950	950
5.	Remboursement du matériel appartenant aux contingents	-	660	550
6.	Coût du personnel civil			
	a) Traitements du personnel recruté sur le plan international	6 242	7 263	10 796

/...

	Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
b) Traitements du personnel recruté sur le plan local	2 304	2 805	3 002
c) Dépenses communes de personnel	6 991	8 678	8 168
d) Voyages autorisés	134	112	110
Total 6	15 671	18 858	22 076
7. Locaux/logements			
a) Location de locaux	168	209	190
b) Entretien des locaux	1 362	1 601	1 600
c) Eclairage, chauffage, énergie et eau	203	241	230
d) Acquisition, construction et rénovation	957	2 067	2 983
Total 7	2 690	4 118	5 003
8. Aéronefs			
a) Location d'hélicoptères	4 400	4 800	4 800
b) Assurance	215	215	255
Total 8	4 615	5 015	5 055
9. Matériel de transport			
a) Pièces détachées et réparations à l'extérieur	5 502	5 022	5 300
b) Carburants et lubrifiants	3 329	3 200	3 200
c) Assurance des véhicules	347	433	460
d) Achat de véhicules	4 093	4 666	4 330
e) Matériel d'entretien et de réparation	135	150	150
Total 9	13 406	13 471	13 440

	Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
10. Matériel et services de communication			
a) Téléphone, télex, télécopie, affranchissement et location de boîtes postales	140	250	250
b) Pièces de rechange	711	662	748
c) Matériel de transmission	668	697	668
d) Matériel d'entretien et de réparation	118	53	97
Total 10	1 637	1 662	1 763
11. matériels divers			
a) Pièces de rechange et entretien	1 104	909	1 231
b) Mobilier et matériel de bureau	123	200	260
c) Logements et matériel de cantines	200	190	210
d) Groupes électrogènes	282	847	650
e) Matériel d'observation	272	150	165
f) Matériel médical et dentaire	52	40	30
g) Matériel divers	239	292	132
Total 11	2 272	2 628	2 678
12. Fournitures et services			
a) Vérification externe des comptes	111	-	47
b) Affranchissement du courrier du personnel militaire	80	80	80

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
c)	Services contractuels	311	385	400
d)	Consultations et services médicaux	120	70	100
e)	Fournitures et services divers	101	181	118
f)	Papeterie et fournitures de bureau	184	231	240
g)	Matériel sanitaire et d'entretien	137	83	80
h)	Fournitures médicales et dentaires	440	478	450
i)	Uniformes, habillement et équipement	686	1 280	950
j)	Matériels défensifs de campagne	330	391	400
k)	Intendance générale	649	700	700
	Total 12	3 149	3 879	3 565
13.	Fret et camionnage	434	607	600
14.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 151	1 960	1 876
15.	Système intégré de gestion	155	488	474
16.	Contributions du personnel	2 248	2 764	2 956
	Total, 1 à 16	143 928	153 468	160 044
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	(2 248)	(2 764)	(2 956)
18.	Autres recettes	(20)	(20)	(20)
	Total, net	141 660	150 684	157 068

ANNEXE IV

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er février 1992 au 31 janvier 1993

1. Coût du personnel militaire

1 a). Indemnité journalière versée par l'ONU aux membres des contingents

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	2 668 000
1991/92 : montant révisé	2 747 000
1992/93 : prévisions de dépenses	2 754 000

1. Une indemnité journalière représentant 1,28 dollar par homme par jour, payable en monnaie locale, est versée à tous les membres des contingents de la Force pour couvrir leurs faux frais personnels. Le montant total prévu a été calculé sur la base d'un effectif moyen de 5 850 officiers et hommes de troupe pendant la période considérée (366 jours) et comprend un montant représentant 0,5 % de l'indemnité en prévision de chevauchements lors de la relève des contingents.

1 b). Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	452 000
1991/92 : montant révisé	373 000
1992/93 : prévisions de dépenses	430 000

2. Le montant prévu ci-dessus doit permettre de verser des indemnités de subsistance au personnel militaire stationné dans des lieux d'affectation où il n'y a ni logements ni cantines de l'ONU à sa disposition, ainsi qu'au personnel militaire en déplacement autorisé dans la zone de la mission (y compris les voyages des équipages des avions, la relève du personnel des postes avancés, les voyages que nécessite le transport ordinaire des approvisionnements, les tournées d'inspection et les déplacements des officiers d'état-major).

3. La FINUL a des détachements de police militaire à Tyr (cinq personnes), Métulla (quatre personnes), Nahariya (six personnes), Tel-Aviv (six personnes) et Beyrouth (deux personnes). Un détachement de contrôle des mouvements (deux personnes), un représentant de la FINUL, un officier de liaison aérienne, un chauffeur et un garde sont stationnés à Beyrouth. Là où l'ONU

met des logements à la disposition du personnel, l'indemnité de subsistance journalière autorisée est réduite de 50 %. Le montant prévu a été calculé à raison de 48 dollars par jour au Liban et de 34 dollars par jour en Israël.

1 c). Relève des contingents

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	7 926 000
1991/92 : montant révisé	8 678 000
1992/93 : prévisions de dépenses	8 700 000

4. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la relève des contingents à l'expiration de leur tour de service, d'une durée de six mois environ, ainsi que le coût du rapatriement de membres de la Force pour des raisons médicales, humanitaires ou autres. Le montant prévu comprend le coût des avions affrétés, celui du transport par autocar jusqu'au lieu d'embarquement et à partir du lieu de débarquement et le transport des bagages au sol. Ledit montant a été calculé sur la base des coûts actuels.

1 d). Remboursement du coût des contingents aux taux standard

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	69 275 000
1991/92 : montant révisé	70 157 000
1992/93 : prévisions de dépenses	72 510 000

5. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les soldes et indemnités de leurs troupes, au taux standard de 988 dollars par mois pour tous les officiers et hommes de troupe, plus un supplément de 291 dollars par mois pour un nombre limité de spécialistes (25 % au maximum dans le cas des contingents logistiques et 10 % au maximum dans le cas des autres contingents).

1 e). Amortissement du coût de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	4 902 000
1991/92 : montant révisé	4 914 000
1992/93 : prévisions de dépenses	4 914 000

6. Le montant prévu doit permettre de verser aux gouvernements qui fournissent des contingents la somme correspondant à l'amortissement de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels fournis par ces gouvernements à leurs troupes, au taux standard de 65 dollars par homme par mois, plus un supplément de 5 dollars par homme par mois pour les munitions et les armes personnelles.

2. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	1 000 000
1991/92 : montant révisé	1 000 000
1992/93 : prévisions de dépenses	1 000 000

7. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les indemnités qu'ils versent aux membres de la Force, en vertu de leur législation ou de leur réglementation nationale, en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès imputables au service auprès de la FINUL.

3. Rations

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	8 420 000
1991/92 : montant révisé	8 539 000
1992/93 : prévisions de dépenses	8 750 000

8. Le montant prévu doit permettre de nourrir le personnel militaire de la Force ainsi que les membres du personnel civil qui sont affectés à des postes où une cantine est nécessaire. Les rations sont distribuées en fonction des normes approuvées. Le montant prévu a été calculé sur la base d'un effectif moyen de 5 850 hommes, après application d'un abattement de 10 % pour rations non utilisées afin de tenir compte des membres du personnel stationné dans des lieux d'affectation où il n'y a pas de cantine et de ceux qui sont en déplacement autorisé, en permission, ou absents de leur cantonnement pour d'autres raisons.

4. Bien-être et loisirs

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	857 000
1991/92 : montant révisé	950 000
1992/93 : prévisions de dépenses	950 000

9. Le montant prévu doit permettre de verser 10,50 dollars par jour aux membres des contingents lors des permissions de détente qui leur sont accordées à raison d'un maximum de sept jours au cours de chaque période de six mois (860 000 dollars). Le montant prévu doit aussi permettre d'acheter des fournitures et du matériel pour les loisirs et les sports, de louer des films, d'entretenir les installations de loisirs et de sport et de publier des magazines (90 000 dollars).

5. Remboursement du matériel appartenant aux contingents

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	-
1991/92 : montant révisé	660 000
1992/93 : prévisions de dépenses	550 000

10. Le montant prévu doit permettre de racheter aux gouvernements qui fournissent des contingents le matériel dont ils dotent leurs contingents à la demande de l'ONU. Pour calculer le montant prévu, on a pris comme base un taux de remboursement annuel de 30 % pour les deux premières années d'utilisation du matériel par la FINUL et de 20 % pour les deux dernières années.

11. Le montant indiqué a été calculé conformément à des directives générales convenues, selon lesquelles le paiement est étalé sur quatre ans. Lorsque le matériel a été intégralement payé, il devient la propriété de l'ONU, sauf s'il en a été convenu autrement pour certains articles.

6. Coût du personnel civil

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	15 671 000
1991/92 : montant révisé	18 858 000
1992/93 : prévisions de dépenses	22 076 000

12. Le tableau d'effectifs actuel de la FINUL et celui proposé pour 1992/93 (voir annexe V) comprennent au total 475 postes dans la zone de la mission.

13. Le tableau ci-après indique les montants prévus pour les traitements et dépenses connexes de personnel ainsi que le chiffre des dépenses correspondantes pour les deux années précédentes. Aux fins du calcul du montant prévu pour les traitements et dépenses connexes de personnel au titre du personnel recruté sur le plan international, on a appliqué aux postes existants un abattement de 18 % pour vacances de poste.

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
		(En dollars des Etats-Unis)		
i)	Traitements et salaires	8 546 000	10 068 000	13 798 000
ii)	Dépenses communes de personnel	6 991 000	8 678 000	8 168 000
iii)	Frais de voyage et indemnité de subsistance connexe	134 000	112 000	110 000
	Total	15 671 000	18 858 000	22 076 000

i) Traitements et salaires ..... 13 798 000 dollars

14. Le montant prévu ci-dessus comprend 10 796 000 dollars pour les traitements du personnel recruté sur le plan international et 3 002 000 dollars pour les traitements des agents locaux, y compris au titre du personnel temporaire (1 194 000 dollars), des heures supplémentaires (64 000 dollars) et du sursalaire de nuit (1 000 dollars). Le montant prévu pour le personnel recruté sur le plan international a été calculé sur la base des coûts standard et celui prévu pour les agents locaux a été calculé sur la base du barème des traitemwents figurant à l'annexe VI.

ii) Dépenses communes de personnel ..... 8 168 000 dollars

15. Le montant prévu couvre les indemnités pour charges de famille, les indemnités d'installation et les primes de mobilité et de sujétion, ainsi que les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les cotisations au plan d'assurance maladie, les allocations de logement, les frais de voyage à l'occasion du congé dans les foyers et des voyages de visites familiales, les indemnités pour frais d'études et les frais de voyages connexes, les primes d'affectation et les primes de rapatriement.

iii) Frais de voyage et indemnité de susbsistance .... 110 000 dollars

16. Le montant prévu ci-dessus doit permettre de couvrir les frais de voyage du commandant de la Force (pour se rendre à New York), les voyages périodiques officiels de fonctionnaires de New York qui doivent se rendre auprès de la FINUL, les voyages de fonctionnaires de la FINUL qui doivent se rendre à New York, et les frais de voyage des fonctionnaires en déplacement officiel dans la zone de la mission.

7. Locaux/logements

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	2 690 000
1991/92 : montant révisé	4 118 000
1992/93 : prévisions de dépenses	5 003 000

17. Les montants jugés nécessaires pour la période considérée sont récapitulés dans le tableau ci-dessous et expliqués ensuite de façon détaillée. Le tableau permet aussi de comparer les coûts avec ceux des périodes précédentes.

	Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
	(Dollars des Etats-Unis)		
a) Location de locaux	168 000	209 000	190 000
b) Entretien des locaux	1 362 000	1 601 000	1 600 000
c) Eclairage, chauffage, énergie et eau	203 000	241 000	230 000
d) Acquisition, construction et rénovation de locaux	957 000	2 067 000	2 983 000
Total	2 690 000	4 118 000	5 003 000

a) Location de locaux .... 190 000 dollars

18. Les dépenses prévues pour la location des locaux nécessaires à la Force sont indiquées ci-après :

	Dollars des Etats-Unis
a) Beyrouth (bureaux, salles de conférence et installations d'accueil pour les fonctionnaires de passage et logements destinés à tout le personnel militaire stationné à Beyrouth)	73 000
b) Logements destinés au personnel militaire à Métulla, Tel-Aviv et Nahariya; centre d'information et d'évacuation/permanence de l'OLAT à Nahariya	67 000
c) Installations pour véhicules (atelier de réparation et centre de répartition des véhicules à Nahariya, ateliers d'entretien à Tibnin et dépôt de carburants)	50 000
Total	190 000

b) Entretien des locaux ..... 1 600 000 dollars

19. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures, matériaux et travaux ci-après :

i) Fournitures et matériaux pour petits travaux d'entretien, de réparation et de transformation des locaux, notamment ciment, gravier, sable, parpaings de ciment, béton prémélangé, bois de charpente, peinture, pinceaux, tôle ondulée, fournitures de plomberie, produits métalliques, carreaux, revêtements de sol, contreplaqué et matériels divers (620 000 dollars);

ii) Eléments pour bâtiments préfabriqués (300 000 dollars);

iii) Câbles, matériel et fournitures diverses pour constructions électriques (246 000 dollars);

iv) Travaux contractuels d'entretien, notamment bitumage, revêtements, rénovation des habitations occupées par les contingents dans la zone des opérations, entretien des cuisines à Naqoura et des logements loués pour le personnel militaire à Nahariya, Tel-Aviv, Metulla et Beyrouth, réparation et entretien de locaux à Tyr et rénovation d'équipements hospitaliers (434 000 dollars).

c) Eclairage, chauffage, énergie et eau ..... 230 000 dollars

20. Le montant prévu doit permettre d'approvisionner en eau le quartier général de la FINUL et les contingents (210 000 dollars); il comprend en outre 20 000 dollars pour les frais d'électricité.

d) Acquisition, construction et rénovation ..... 2 983 000 dollars

21. Le montant prévu doit permettre d'acheter les éléments ci-après :

i) Voûtes gonflables en plastique caoutchouté (76 000 dollars);

ii) Salles d'eau préfabriquées et mobiles (285 000 dollars);

iii) Logements préfabriqués de dimensions diverses (893 000 dollars);

iv) Cuisines mobiles préfabriquées (121 000 dollars);

v) Cuves septiques en fibre de verre (18 000 dollars).

Ce montant doit en outre permettre d'exécuter les projets ci-après :

i) Construction de caniveaux en béton, de dalles en béton pour recevoir des cuves à essence et à gasoil, et de dispositifs de récupération d'huiles (20 000 dollars);

ii) Travaux de construction liés au projet de mise en place de dispositifs de lutte contre l'incendie à Naqoura (135 000 dollars);

iii) Construction d'abris à Naqoura (60 000 dollars);

iv) Travaux de construction liés au redéploiement des postes d'observation et de contrôle (185 000 dollars);

v) Travaux de construction liés au transfert des quartiers généraux du contingent finlandais (50 000 dollars) et du contingent norvégien (40 000 dollars);

vi) Poursuite des travaux liés à la construction d'un nouveau quartier général pour le contingent irlandais (1 100 000 dollars).

8. Aéronefs

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	4 615 000
1991/92 : montant révisé	5 015 000
1992/93 : prévisions de dépenses	5 055 000

22. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de l'utilisation de cinq hélicoptères fournis par le Gouvernement italien, soit un montant total estimatif de 4 670 000 dollars, plus 120 000 dollars pour le carburant et les lubrifiants. Les hélicoptères sont utilisés essentiellement pour des patrouilles et des vols de reconnaissance sur l'ensemble de la zone de mission, en particulier aux endroits où l'établissement de postes d'observation et de transports terrestres sont difficiles. Ils sont également utilisés pour faire des patrouilles côtières, évacuer les malades et blessés et procéder à des opérations de recherche et de sauvetage. Le montant prévu doit également permettre de couvrir le coût des services au sol (10 000 dollars), la prime d'assurance ainsi que le coût des polices d'assurance au tiers contractées par la Force au titre des hélicoptères (255 000 dollars).

9. Matériel de transport

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	13 406 000
1991/92 : montant révisé	13 471 000
1992/93 : prévisions de dépenses	13 440 000

23. Les dépenses prévues pour 1992/93 sont récapitulées dans le tableau ci-après et expliquées de façon détaillée dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet en outre de comparer les montants prévus et les dépenses correspondantes pour les deux années précédentes.

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
		(Dollars des Etats-Unis)		
a)	Pièces détachées et réparations à l'extérieur	5 502 000	5 022 000	5 300 000
b)	Carburants et lubrifiants	3 329 000	3 200 000	3 200 000
c)	Assurance des véhicules	347 000	433 000	460 000
d)	Achat de véhicules	4 093 000	4 666 000	4 330 000
e)	Matériel d'entretien et de réparation	135 000	150 000	150 000
	Total	13 406 000	13 471 000	13 440 000

a) Pièces détachées et réparations à l'extérieur ... 5 300 000 dollars

24. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées nécessaires à l'entretien des véhicules de type militaire (1 170 000 dollars) et de type commercial (3 167 000 dollars), les frais de transport (598 000 dollars) ainsi que le coût des contrats d'entretien et de réparation passés avec des entreprises locales (365 000 dollars).

b) Carburants et lubrifiants ..... 3 300 000 dollars

25. Le montant prévu doit permettre d'acheter de l'essence, de l'huile et des lubrifiants. Ces prévisions sont basées sur la consommation effective de la Force et sur les prix courants des produits pétroliers, à savoir :

Produit	Consommation (en litres)	Coût par milliers de litres	Total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Essence	1 442 952	198,15	285 920
Gasoil	6 576 644	210,16	1 447 914
Kérosène	960 000	195 39	187 574
Lubrifiants	228 243	6,04	1 378 592
Total			3 300 000

c) Assurances des véhicules ..... 460 000 dollars

26. Ce montant doit permettre d'assurer en responsabilité civile le parc des véhicules automobiles de la Force.

d) Achat de véhicules ..... 4 330 000 dollars

27. Le programme d'achat de véhicules est présenté dans le tableau ci-dessous. Tous ces achats sont nécessaires pour remplacer les véhicules déjà réformés ou sur le point de l'être parce qu'ils sont hors d'usage et qu'il n'est plus rentable de les réparer.

Type de véhicule	Nombre	Prix unitaire	Coût total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Berline (moyenne cylindrée, plus de 2 800 cm^3)	3	17 000	51 000
Berline (moyenne cylindrée, moins de 2 800 cm^3)	27	12 000	324 000
Break	4	16 000	64 000
Jeep	60	13 000	780 000
Minibus	16	13 000	208 000
Car (moyen)	5	24 000	120 000
Camionnette de livraison	4	23 000	92 000
Camion à double cabine	15	17 800	267 000
Camion à chargement frontal	1	150 000	150 000
Camion à marchandise (moyen)	6	61 000	366 000
Rouleau compresseur	1	61 000	61 000
Autogrue	1	150 000	150 000
Camion à benne	2	108 000	216 000
Camion-citerne à carburant	4	75 000	300 000
Camion-récupération (poids lourd)	1	60 000	60 000
Camion frigorifique	2	72 000	144 000
Camion à vidange	1	112 000	112 000
Semi-remorque	1	150 000	150 000
Camion-citerne (eau)	2	75 000	150 000
Niveleuse-racleuse	1	180 000	180 000
Fret	-	-	385 000
Total	157		4 330 000

e) Matériel d'entretien et de réparation ..... 150 000 dollars

28. Le montant prévu à la présente rubrique doit permettre d'acheter du petit outillage et du matériel divers pour les ateliers.

10. Matériel de communication

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	1 637 000
1991/92 : montant révisé	1 662 000
1992/93 : prévisions de dépenses	1 763 000

29. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour 1992/93 est récapitulé dans le tableau ci-après et expliqué de façon plus détaillée dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet également de comparer les coûts avec ceux des deux années précédentes.

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
		(Dollars des Etats-Unis)		
a)	Téléphone, télex, télécopie, affranchissement et location de boîtes postales	140 000	250 000	250 000
b)	Pièces de rechange	711 000	662 000	748 000
c)	Matériel de transmissions	668 000	697 000	668 000
d)	Matériel d'entretien et de réparation	118 000	53 000	97 000
	Total	1 637 000	1 662 000	1 763 000

a) Téléphone, télex, télécopie, affranchissement et location de boîtes postales ..... 250 000 dollars

30. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des communications, excepté les dépenses de personnel et d'équipement, à New York et à Pise ainsi que dans les centres d'opérations de la FINUL, y compris les services télégraphiques et télex (5 000 dollars), les appels téléphoniques et la location de lignes (63 000 dollars), la location de boîtes postales et l'affranchissement du courrier officiel (12 000 dollars). Il doit également permettre de couvrir la participation de la FINUL à la location d'un certain nombre de circuits sur répéteur de satellite (170 000 dollars).

/...

b) Pièces de rechange ..... 748 000 dollars

31. Le montant prévu permettra de couvrir le coût des fournitures et des pièces de rechange nécessaires pour l'utilisation et l'entretien du système de communication de la FINUL. Pour le réseau de communications de type civil, il s'agit d'acheter des pièces de rechange et des fournitures pour le matériel radio et téléphonique : batteries, câbles pour interphone, câbles et connecteurs d'antenne, éléments de pylône et de mât, pièces de rechange pour satellite et outils divers (275 000 dollars). Pour le matériel radio et téléphonique de type militaire, il s'agit d'acheter des pièces de rechange diverses et des batteries (375 000 dollars). Le fret est estimé à 98 000 dollars.

c) Matériel de transmissions ..... 668 000 dollars

32. Le montant prévu permettra de couvrir l'achat du matériel de transmission de type civil et militaire nécessaire à la Force ainsi que le coût de tout le matériel de remplacement et du matériel supplémentaire indispensable, à savoir :

Type de matériel	Quantité	Prix unitaire	Coût total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Matériel de transmission de type civil :			
Console, signalisation à distance	2	2 000	4 000
Miniconsole, station de base	5	2 500	12 500
Station de base à ondes métriques	2	8 000	16 000
Radio mobile à ondes métriques	20	2 000	40 000
Répéteur à ondes métriques	2	10 500	21 000
Radio portative à ondes métriques	13	1 500	19 500
Téléavertisseur à ondes métriques	10	300	3 000
Emetteur-récepteur relais à ondes décimétriques	1	40 000	40 000
Canaux multiplexes à ondes décimétriques	5	2 500	12 500
Dispositif d'alarme à ondes décimétriques	1	2 000	2 000
Station de communication par satellite UPS	1	10 000	10 000
Terminal de transmission	4	4 000	16 000
Terminal pour micro-ordinateur	2	3 000	6 000
Imprimante pour micro-ordinateur	4	1 000	4 000
Modems à haute fréquence avec demande de répétition automatique	1	8 000	8 000
Appareil téléphonique	50	30	1 500
Téléphone PABX pour Naqoura	1	30 000	30 000
Chargeur de batteries	2	4 000	8 000
Panneaux solaires	5	1 000	5 000
Abris pour matériel de télécommunication	2	12 000	24 000

Type de matériel	Quantité	unitaire	Coût total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Matériel de transmission de type militaire :			
Radio à ondes métriques (VRC 1064/50)	8	5 000	40 000
Radio portative à ondes métriques (PRC 1077)	6	2 500	15 000
Radio portable à ondes métriques (25PRC 126)	6	3 000	18 000
Standard automatique (40/70 lignes SB22 et pupitre)	2	20 000	40 000
Standard (12/20 lignes)	2	2 800	5 600
Téléphone de campagne (TA 312 PT)	20	335	6 700
Haut parleur compact	3	400	1 200
Amplificateur à ondes métriques	3	2 500	7 500
Survolteur (AM2060 A GRC)	4	800	3 200
Téléphone, poste mobile	50	20	1 000
Antennes diverses			5 000
Fret			61 800
Total			488 000

En outre, des crédits sont prévus pour moderniser la station terrienne de télécommunications par satellite de Naqoura en remplaçant le circuit existant, un circuit analogique à une seule voie par porteuse, par un nouveau circuit numérique (120 000 dollars), ainsi que pour moderniser en conséquence la station terrienne de New York (60 000 dollars). Cette opération permettra de réduire de 50 % les frais de location de circuits.

d) Matériel d'entretien et de réparation ..... 97 000 dollars

33. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acheter des appareils de contrôle pour l'entretien du système de transmissions de la FINUL, y compris les stations terriennes, notamment des fréquencemètres, des oscilloscopes, un générateur de signaux et un analyseur de spectre (transmissions) (85 000 dollars). Ce matériel doit remplacer les appareils usagés et vétustes. Les frais de transport sont estimés à 12 000 dollars.

11. Autres matériels ..... 2 780 000 dollars

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	2 272 000
1991/92 : montant révisé	2 628 000
1992/93 : prévisions de dépenses	2 678 000

/...

34. Le coût estimatif des autres matériels que la Force devra acheter en 1992/93 est récapitulé dans le tableau ci-après; des explications complémentaires sont données dans les paragraphes qui suivent. Le tableau permet également de comparer les coûts avec ceux des deux années précédentes.

		Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
		(Dollars des Etats-Unis)		
a)	Pièces de rechange et entretien	1 104 000	909 000	1 231 000
b)	Mobilier et matériel de bureau	123 000	200 000	260 000
c)	Logement et matériel de cantine	200 000	190 000	210 000
d)	Groupes électrogènes	282 000	847 000	650 000
e)	Matériel d'observation	272 000	150 000	165 000
f)	Matériel médical et dentaire	52 000	40 000	30 000
g)	Matériel divers	239 000	292 000	132 000
	Total	2 272 000	2 628 000	2 678 000

a) Pièces de rechange et entretien ..... 1 231 000 dollars

35. Le montant prévu doit permettre de couvrir les dépenses suivantes : achat de pièces de rechange pour le matériel d'observation (140 000 dollars), maintenance tierce pour les machines de bureau, appareils de chauffage, climatiseurs, réfrigérateurs et matériel de cuisine (340 000 dollars), remise en état des groupes électrogènes et pièces de rechange nécessaires (500 000 dollars), entretien des armes collectives, matériel médical et matériel de déminage (90 000 dollars). Les frais de transport sont estimés à 161 000 dollars.

b) Mobilier et matériel de bureau ..... 260 000 dollars

36. Le montant prévu doit permettre d'acheter sur place le mobilier et le matériel de bureau nécessaires pour remplacer les articles usagés ou irréparables : chaises, bureaux, classeurs, coffres-forts, machines à écrire, photocopieuses, calculatrices et destructeurs de documents (50 000 dollars). Il doit aussi permettre d'acheter des terminaux d'ordinateur (118 000 dollars), des ordinateurs qui serviront de postes de travail (72 000 dollars), des modems, des logiciels, des pièces de rechange et des fournitures (20 000 dollars).

c) Logement et matériel de cantine ..... 210 000 dollars

37. Le montant prévu permettra d'acheter sur place du matériel pour les logements et cantines afin de remplacer les articles usés ou endommagés : tables, chaises, penderies, lampes de chevet, ventilateurs, éviers et tables de cuisine, congélateurs, lave-vaisselle, fours, articles de ménage et petits appareils de cuisine.

d) Groupes électrogènes ..... 650 000 dollars

38. Le montant prévu doit permettre d'acheter les groupes électrogènes suivants :

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
		(Dollars des Etats-Unis)	
950-KVA	2	140 000	280 000
227-KVA	1	29 500	59 000
135-KVA	4	16 000	64 000
25-KVA	10	12 000	120 000
7-KVA	8	5 250	42 000
Frais de transport			85 000
			650 000

e) Matériel d'observation ..... 165 000 dollars

39. Le montant prévu doit permettre d'acheter du matériel d'observation divers, dont détail ci-après :

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Matériel d'observation diurne (KOWA 20x120)	2	4 450	8 900
Trépied (20x120)	2	800	1 600
Matériel d'observation nocturne (LUNO 4x3)	2	11 600	23 200
Matériel d'observation nocturne (LUNO 6x3)	2	12 600	25 200
Projecteurs :			
Lampes S620	3	180	540
Ibak Kiel S301	10	900	9 000

/...

Description	Quantité	Prix unitaire	Total
		(Dollars des Etats-Unis)	
Barrière avec détecteur infrarouge	4	5 000	20 000
Relais pour barrières avec détecteur infrarouge	12	350	4 200
Radar Furno	2	15 000	30 000
Senseur à câbles	1	20 000	20 000
Frais de voyage			22 360
Total			165 000

f) Matériel médical et dentaire ..... 30 000 dollars

40. Le montant prévu doit permettre d'acheter le matériel suivant : dispositif de distillation, bloc dentaire, compresseur, adoucisseur d'eau, stérilisateur, brancards, lampes pour examens et crématoire.

g) Matériel divers ..... 132 000 dollars

41. Le montant prévu doit permettre de remplacer du matériel divers hors d'usage qui n'est pas mentionné ailleurs dans le présent rapport, à savoir : réfrigérateurs, appareils de chauffage à gaz, chauffe-eau, appareils de chauffage au mazout, réservoirs à eau, matériel de lutte contre l'incendie, climatiseurs, dispositifs de chauffage à énergie solaire, lampes-tempête et torches (114 000 dollars). Ce montant doit couvrir en outre le coût de l'achat de détecteurs de mines (18 000 dollars).

12. Fournitures et services

	Dollars des Etats-Unis
1990/91 : dépenses	3 149 000
1991/92 : montant révisé	3 879 000
1992/93 : prévisions de dépenses	3 565 000

42. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures et des services divers énumérés dans le tableau ci-après.

	Dépenses 1990/91	Montant révisé 1991/92	Prévisions de dépenses 1992/93
	(Dollars des Etats-Unis)		
a) Vérification externe des comptes	111 000	-	47 000
b) Affranchissement du courrier du personnel militaire	80 000	80 000	80 000
c) Services contractuels	311 000	385 000	400 000
d) Consultations et examens médicaux	120 000	70 000	100 000
e) Fournitures et services divers	101 000	181 000	118 000
f) Papeterie et fournitures de bureau	184 000	231 000	240 000
g) Matériel sanitaire et d'entretien	137 000	83 000	80 000
h) Fournitures médicales et dentaires	440 000	478 000	450 000
i) Uniformes, habillement et équipement	686 000	1 280 000	950 000
j) Matériel défensif de campagne	330 000	391 000	400 000
k) Intendance générale	649 000	700 000	700 000
Total	3 149 000	3 879 000	3 565 000

a) Vérification externe des comptes ... . 47 000 dollars

43. Le montant prévu correspond au coût des services de vérification externe des comptes.

b) Affranchissement du courrier du personnel militaire 80 000 dollars

44. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de l'affranchissement du courrier personnel que les membres des contingents envoient dans leur pays d'origine.

c) Services contractuels ..... 400 000 dollars

45. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de divers services fournis à la Force : blanchissage, nettoyage à sec et services de tailleur, y compris le nettoyage des vestes pare-éclats, sacs de couchage et couvertures pour le personnel militaire et le personnel du Service mobile (195 000 dollars), services de tailleur (20 000 dollars), services de coiffeur pour le personnel militaire (20 000 dollars), transport de fournitures et de matériel aux postes d'observation et autres positions inaccessibles par la route (1 500 dollars), nettoyage et vidange des fosses d'aisance au quartier général de la FINUL et dans la zone des opérations (60 000 dollars), services de traduction et d'interprétation (28 500 dollars), services de sécurité (32 000 dollars), services de décharge (10 000 dollars), réparation des armoires, lits, etc. (13 000 dollars), et autres services contractuels (20 000 dollars).

d) Consultations et services médicaux ..... 100 000 dollars

46. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des soins médicaux dispensés aux malades et aux blessés parmi le personnel militaire ainsi que des soins dentaires d'urgence lorsque le traitement ne peut être assuré par une unité médicale ou dentaire de la Force.

e) Fournitures et services divers ..... 118 000 dollars

47. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des abonnements, des frais bancaires, des honoraires d'avocat, des publications juridiques et des frais divers relatifs aux chiens de patrouille. Il doit aussi couvrir le coût de l'achat d'insecticides, d'herbicides et d'engrais pour l'entretien du système d'irrigation de la zone où se trouvent les installations de Naqoura.

f) Papeterie et fournitures de bureau ..... 240 000 dollars

48. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures diverses utilisées dans tous les bureaux de la Force : papier à lettre, enveloppes, glissières, supports pour dactylographie, crayons, stylos, gommes, etc., produits à nettoyer, dossiers et chemises, formules imprimées, fournitures pour l'enregistrement et la reproduction des documents, papier et ruban pour téléimprimeur, papier pour le matériel de TEI, rubans de machines, etc.

g) Matériel sanitaire et d'entretien ..... 80 000 dollars

49. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des insecticides, désinfectants, papier tue-mouches, savons et détergents, produits chimiques pour la purification de l'eau, poubelles, seaux et cuvettes, poudre à récurer et détersifs, balais-laveurs, éponges et brosses.

h) Fournitures médicales et dentaires ..... 450 000 dollars

50. Le montant prévu doit permettre d'acheter toutes sortes de fournitures médicales et dentaires dont la Force a besoin : médicaments (210 000 dollars), fournitures de laboratoire (44 000 dollars), fournitures chirurgicales et pansements (166 000 dollars) et fournitures dentaires (30 000 dollars).

i) Uniformes, habillement et équipement ..... 950 000 dollars

51. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles suivants :

a) Articles d'habillement (ONU) distribués au personnel militaire et conservés par les hommes lors de la relève des contingents (421 000 dollars);

b) Vêtements d'hiver et sacs de couchage distribués aux contingents auxquels leur gouvernement n'en fournit pas (92 000 dollars);

c) Articles d'habillement spéciaux que doivent porter, pour des raisons d'hygiène, le personnel militaire et les employés civils locaux affectés à certains travaux (87 000 dollars);

d) Vestes pare-éclats nécessaires pour des raisons de sécurité (320 000 dollars);

e) Uniformes pour le personnel du Service mobile et du corps des sapeurs-pompiers (30 000 dollars).

j) Matériels défensifs de campagne ..... 400 000 dollars

52. Le montant prévu doit permettre d'acheter du fil de fer pour réseau à boudin, du fil de fer barbelé, du fil de ligature, des sacs de sable, des piquets de clôture, des barrages métalliques antichar, des explosifs, des gabions, des miradors, des éléments muraux en T, des abris mobiles, des treillis métalliques, des parpaings de ciment et des pierres pour gabions.

k) Intendance générale ..... 700 000 dollars

53. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles suivants : gaz butane, fournitures électriques, recharge d'extincteurs, literie, rideaux, moustiquaires, produits en papier, sacs à ordure, ustensiles de cuisine, vaisselle et couverts, drapeaux, médailles et autocollants des Nations Unies, fournitures de photographie et d'emballage, bouteilles d'oxygène et d'acétylène, gaz fréon, jerrycans, cartes d'état-major et nappes.

13. Fret et camionnage

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	434 000
1991/1992 : montant révisé	607 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	600 000

/...

54. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport et de manutention du matériel, des fournitures et des pièces de rechange à destination et en provenance de la zone de la mission, lorsque ces frais ne sont pas prévus à d'autres rubriques, ainsi que les frais d'expédition de la valise diplomatique.

14. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	2 151 000
1991/1992 : montant révisé	1 960 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	1 876 000

55. Conformément à la nouvelle méthode de financement des postes autorisés au titre de l'appui aux opérations de maintien de la paix, il est prévu à la présente rubrique un montant correspondant à 8,5 % du montant total des traitements du personnel civil et des dépenses communes de personnel, non compris un abattement de 5 % pour mouvements de personnel, et des frais de voyage du personnel affecté aux postes proposés à l'annexe V pour la zone de la mission.

15. Système intégré de gestion

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	155 000
1991/1992 : montant révisé	488 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	474 000

56. Le montant prévu doit permettre de couvrir une part du financement du Système intégré de gestion dont il est question dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 a/.

16. Contributions du personnel

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	2 248 000
1991/1992 : montant révisé	2 764 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	2 956 000

57. Les dépenses de personnel indiquées à la rubrique 6 du budget (Dépenses afférentes au personnel civil) sont exprimées en montants nets. Le montant ci-dessus représente donc la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire le montant des contributions du personnel auxquelles les émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont assujettis conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

17. Recettes provenant des contributions du personnel

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	2 248 000
1991/1992 : montant révisé	2 764 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	2 956 000

58. Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont soumis à une retenue calculée d'après le barème figurant à l'article 3.3 du Statut du personnel de l'Organisation. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une résolution de l'Assemblée générale sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué en vertu de la résolution 973 A (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955. Le compte de chaque Etat Membre au Fonds de péréquation est crédité au prorata de la contribution dudit Etat au budget de la FINUL. Le montant des contributions du personnel qui est prévu à la rubrique 16 du présent budget est porté en recettes à la présente rubrique comme recettes provenant des contributions du personnel.

18. Autres recettes

	Dollars des Etats-Unis
1990/1991 : dépenses	20 000
1991/1992 : montant révisé	20 000
1992/1993 : prévisions de dépenses	20 000

59. Le montant prévu à cette rubrique correspond au montant estimatif des recettes provenant de la vente de matériel vétuste ou excédentaire.

Note

a/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 6 (A/44/6/Rev.1), chap. 28A.

ANNEXE V

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Tableau d'effectifs proposé pour 1992/93

	Nombre de postes proposé (1992-1993)
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	
SSG	1
D-1	2
P-5	4
P-4	4
P-3	5
P-2	5
Total	21
Agents des services généraux	
Autres classes	110
Autres catégories	
Agents du Service mobile	136
Agents locaux	208
Total	344
Total général	475

/...

ANNEXE VI

Personnel civil de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et dépenses y afférentes

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

		Coûts standard annuels			Coût estimatif total		
	Effectifs	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel
SSG	1	100,2	73,2	45,9	100,2	73,2	45,9
D-1	2	78,1	57,0	34,6	156,3	114,1	69,2
P-5	4	71,9	52,5	30,7	287,6	210,0	122,8
P-4	4	62,3	45,4	24,8	249,1	181,8	99,2
P-3	5	51,3	37,5	18,4	256,5	187,5	92,0
P-2	5	42,2	30,8	13,1	210,8	153,9	65,5
Services généraux	110	43,0	31,4	8,8	4 734,0	3 455,6	962,8
Service mobile	136	52,9	38,6	11,9	7 192,1	5 250,2	1 626,0
Total partiel	267				13 186,6	9 626,3	3 083,4
A déduire							
Ajustement pour postes vacants					(2 390,3)	(1 745,2)	(565,1)
Total					10 796,3	7 881,1	2 518,3
Personnel local							
Liban	201	8,2	1,3	1,3	1 655,1	270,8	259,4
Israël	7	12,5	2,2	2,4	87,6	15,8	16,8
Total	208				1 742,7	286,6	276,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), heures supplémentaires et sursalaire de nuit					1 259,0		161,5
Total général					13 798,0	8 167,7	2 956,0